

8 février 2016



Les élus et agents techniques ont découvert le processus mis en place à l'usine Triglaz

Jeudi après-midi, Christine Chevalier, maire, a emmené conseillers municipaux et techniciens de la commune découvrir le centre de tri Triglaz, à Plouédern. Mme Chevalier est aussi vice-présidente de la communauté de communes du Pays des Abers, chargée, entre autres, de la réputation. Comme beaucoup d'autres collectivités de la région, la commune a mis en place un système de tri des déchets, afin de récupérer tout ce qui est recyclable. Et la connaissance de cet outil performant permet de mieux se rendre compte du résultat et des règles mises en place pour que l'ensemble collecte, tri et traitement fonctionne au mieux.

Une capacité de 30.000 t

Ouverte en 2013, cette unité de la Sotraval, société publique réunissant les dix collectivités à compétence « déchets » du Nord-Finistère, a la capacité de trier 30.000 tonnes par an, les recyclables produits par les 500.000 habitants de ce périmètre. Le processus de tri, largement mécanisé, permet de limiter le travail des employés au contrôle visuel ? pour éliminer ce qui est incompatible ? et à la maintenance. Papier, bouteilles de plastique sont conditionnés en balles et aptes ensuite à une réutilisation. Une vraie chaîne vertueuse, qui part du simple geste de déposer le produit dans le conteneur correspondant et aboutit à la remise dans le circuit.